

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 10/06/2025

PARTICIPANTS :

Mmes, Esnault , Euzenot , Laprée, Lobstein, Weber, enseignantes
Mmes Dehlinger, Eryilmaz, Nicolini, Mercier, représentants des parents d'élèves
Mme Libs, adjoint au Maire
Excusés : Mme Schlachter, M. Taillandier

1. Le projet d'école et les différentes actions de l'année

Toutes les actions prévues au cours de cette année et annoncées au cours du précédent conseil d'école ont été menées et évaluées dans les classes. La synthèse de ces évaluations est en cours.

OBJECTIFS
1. Permettre à tous les élèves de progresser dans la compréhension de l'oral et de l'écrit
2. Manipuler, chercher, raisonner, utiliser des stratégies, communiquer avec les nombres
3. Développer des conditions pour apprendre à mieux vivre ensemble

Les actions du troisième trimestre :

- PS et MS :

○ La sortie au SINE :

Les trois classes de P/M se sont rendues au SINE (Strasbourg Initiatives Nature et Environnement) , ont participé le matin à une découverte de la forêt de la Wantzenau au travers des cinq sens et l'après-midi à des ateliers autour du même thème (arts plastiques , sentier pieds nus , motricité...). Le transport a été intégralement pris en charge par la mairie et les entrées intégralement prises en charge par la COOP de l'école grâce à un don de l'APEEH .

- GS

Les deux classes de GS se sont rendues au Vaisseau toute une journée et ont exploré le thème des aimants. Le transport a été intégralement pris en charge par la mairie et l'entrée a été financée par la coopérative de l'école.

2. La fête de l'école

La fête de l'école et la poursuite de la fête à la salle de la Bruche se préparent. Les chants de la maternelle se dérouleront sur le temps scolaire.

En terme d'organisation : arrivée à 15h10 des PS ne faisant pas la sieste à l'école , chants à 15h20, retour à la maternelle à 15h50 pour une sortie de l'école suivant les modalités habituelles. Les animations Salle de la Bruche commenceront à 17h15 .

3. La préparation de la prochaine rentrée

- La fusion des deux écoles est actée administrativement. Dans les faits, l'école maternelle va disparaître avec son numéro du RNE et c'est le RNE de l'école élémentaire qui sera celui du groupe scolaire. Le 30 août, l'adresse mail de la maternelle disparaîtra et c'est l'adresse mail de l'élémentaire qui sera celle du groupe scolaire.

Pour ce qui concerne les coordonnées téléphoniques, les parents seront informés à la rentrée des modalités de contact qui ne sont pas encore actées pour le moment. La directrice sera joignable par les équipes pédagogiques à tout moment grâce à un portable fourni par la mairie .

- Une question sur le respect du RGPD (Réglementation Générale de la Protection des données) a été rajoutée à l'ordre du jour par un délégué de parents. Il est effectivement interdit dans le cadre de la protection des données d'afficher des listes nominatives d'élèves. C'est une des raisons également, outre les changements liés à des départs ou arrivées de dernière minute , pour lesquelles cet affichage était réalisé le plus tard possible. Il n'y aura plus d'affichage anticipé pour la rentrée de septembre. Un envoi nominatif de mail est envisagé juste avant la rentrée.
- Une réunion d'information aura lieu le 3 juillet à 18h à destination des parents des futurs élèves de petite section

Un padlet présentant l'école sera transmis aux parents des futurs élèves de petite section en leur précisant que la directrice est à leur disposition pour évoquer toute situation particulière :

<https://padlet.com/materholtzheim/pklikq294e2i9qr5>

- Les enseignantes de GS et leurs collègues de CP vont organiser le mardi 23 juin une liaison GS /CP : des groupes de GS et de CP ont été formés et se retrouveront alternativement en maternelle puis en élémentaire. A cette occasion, les grandes sections pourront poser toutes les questions préparées avec leur enseignante à leurs camarades de CP.
- A ce jour, la prévision d'effectif est de 117 élèves en cycle 1 avec encore des inscriptions récentes. Ils seront répartis en 1 classe de petits, 2 classes de petits/moyens, une classe de moyens/grands et une classe de grands. L'an prochain, les dérogations pour la sieste pourront encore être acceptées exceptionnellement par l'inspection pour la première période mais seront refusées au-delà. Les absences de l'après-midi auront le même statut que celles du matin avec les mêmes exigences de motif et de régularisation.
- L'équipe pédagogique sera inchangée à la rentrée prochaine sauf en ce qui concerne la classe de PS pour laquelle une nouvelle enseignante a été nommée au mouvement de mai.
- L'équipe pédagogique a proposé de voter dès maintenant le montant de la participation des parents la coopérative de l'école pour la rentrée prochaine. Le conseil d'école a voté à l'unanimité pour une participation volontaire aux coopératives de classe de 20 euros
- Tous les exercices de sécurité obligatoires ont été réalisés : deux exercices d'évacuation incendie (10/09 et 30/09) et deux exercices dans le cadre du confinement, l'un suite à une intrusion / attentat (18/10) et l'autre suite à un risque majeur (24 /04).

Un autre exercice incendie, celui-ci totalement inopiné aura encore lieu d'ici la fin de l'année.

Actualisation de la demande pour un signal spécifique pour le PPMS intrusion . Une entreprise a été contactée par la mairie pour l'étude de la mise en place de deux signaux différents suivant le plan particulier de sûreté à mettre en œuvre (attentat/intrusion ou risque majeur) . Le projet est surdimensionné et onéreux. D'autres options vont être envisagées.

- Bureau électoral : les parents seront représentés par Mme Mercier
- Parent réviseur aux comptes de la Coop de l'école : Mme Eryilmaz

La séance est levée à 20h